PARCOURS DE FORMATION

▶ **Directrice de l'École Doctorale TESC :**
Martine JOLY
☎ *05 61 50 35 08* - *martine.joly@univ-tlse2.fr*

▶ **Directeur Adjoint :**
...
☎ *05 61 50 35 08* -

▶ **Responsable du Service des Etudes Doctorales :**
Élodie CAVAILLÉ
☎ *05 61 50 35 13* - *responsable.sedoc@univ-tlse2.fr*

▶ **Gestionnaire des formations :**
Myriam GUIRAUD
☎ *05 61 50 36 82* - *formations.doctorat@univ-tlse2.fr*

Site Internet ☛ ***https://tesc.univ-tlse2.fr/***

Parallèlement à votre travail de recherche, vous devez **suivre des formations, organisées en parcours**.

La finalité de cet encadrement est fondamentalement liée à la qualité scientifique du doctorat et à sa valorisation.

Le **parcours** de formation est **obligatoire** dans le cadre de la réalisation d'un doctorat depuis 1998.

Annexé à votre diplôme de docteur, il rend compte de vos activités pendant la thèse. Il est donc important qu'il soit **construit avec cohérence**.

Le parcours de formation n'a, en aucun cas, vocation à vous détourner de votre travail de recherche qui doit rester central. Aussi des aménagements pourront être possibles si, du fait de votre situation personnelle ou professionnelle, a réalisation de votre parcours est problématique.

LE PARCOURS DE FORMATION

comprend **100 heures de formations réparties dans 4 axes**.

Vous devez **réaliser un minimum de 10 heures dans chaque axe au cours des 2 premières années de thèse et assister aux séances obligatoires.**

Les **heures restantes** seront **réparties** selon **le souhait de l'étudiant**, parmi les 4 axes de formation ci-dessous.

1 – INTERDISCIPLINARITÉ / SCIENTIFIQUE ▶ 10 h
Activités favorisant les échanges entre disciplines.

2 - MÉTHODOLOGIE DE LA THÈSE, RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET PUBLICATION ▶ 10 h
Acquisitions de compétences complémentaires aidant à la réalisation de la thèse ou des activités du chercheur.

3 – POURSUITE DE CARRIÈRE ▶ 10 h
Formations participant à la préparation de l'insertion professionnelle et à la connaissance du monde professionnel.

4 – INTERNATIONAL, LANGUES ▶ 10 h
Prise en compte de la dimension internationale de la recherche.

☛ Formations obligatoires

La 1ère année du doctorat :

- **Journée de rentrée**
- **Formations documentaires : 2 modules** (3h chacun) **selon** votre **profil** déterminé par le **test en ligne** sur **https://bibliotheques.univ-tlse2.fr/accueil-bibliotheques/aide-et-formation/se-former/formations-aux-doctorants**
 - **MODULE 1 ▶ Trouver la documentation pour sa thèse : panorama des ressources.**
 - **MODULE 2 ▶ Utiliser les bases spécialisées pour son domaine de recherche**
 - **MODULE 3 ▶ Organiser sa veille scientifique pour la thèse**
 - **MODULE 4 ▶ Connaître les droits d'auteur, citer ses sources.**

Durant la préparation du doctorat, participation obligatoire à **une session :**

- **Conférence inaugurale de rentrée des 3 Écoles Doctorales de l'UT2J**
- **Journée(s) des Doctorant.e.s de l'École Doctorale TESC**
- **Éthique et intégrité scientifique** dispensée par l'École des Docteurs de Toulouse
 Contact : docteur-metier@univ-toulouse.fr

6 mois avant la soutenance pour les **doctorants déposant leur thèse à l'UT2J :**

- **Réunion d'information *« Dépôt et diffusion de sa thèse à l'UT2J »***
 dispensée par le SCD (non comptabilisée dans le parcours de formation)
 Inscription avec vos identifiants ENT sur https://iris.univ-tlse2.fr/course/index.php?categoryid=481 ; **clé : these**.
 La validation de votre participation est conditionnée par votre participation aux 2 parties de la formation (partie 1 en autoformation via IRIS et partie 2 en présentiel ou distanciel). Votre participation à cette session d'information sera transmise directement à la direction de l'école doctorale par le SCD. Aucune attestation individuelle ne sera délivrée.
 Pour toute question, contacter Mme Séverine OUANE - severine.ouane@univ-tlse2.fr

En cas de domiciliation éloignée *(accès difficile aux formations),*
ou d'activité salariée *(> à mi-temps)*
vous pourrez, à titre dérogatoire, réaliser votre parcours de formation sur l'ensemble de la durée de votre thèse.

Un certain nombre d'activités scientifiques ou votre investissement dans la recherche peuvent être valorisés dans votre parcours de formation.

Les activités autres que des formations ou participation à des manifestations scientifiques pourront également être prises en compte *(dans la mesure où ces activités relèvent des catégories de formations retenues par l'ED TESC).*

LES FORMATIONS DE L'ED TESC

L'**offre de formation** *inclut :*

– une **offre spécifique ED TESC** *(ouvertes uniquement aux doctorants de l'ED TESC)*

– des **formations mutualisées UT2J** *(ouvertes aussi aux doctorants des ED ALLPH@ et/ou CLESCO)*

– des **formations complémentaires** proposées par l'**EDT** *(École des Docteurs de Toulouse)*

L' **INSCRIPTION** aux formations se fait par voie **informatique sur ADUM** *(connexion avec vos identifiants sur votre compte)* avant la date limite mentionnée.

Votre inscription est alors enregistrée, mais elle n'est pas pour autant retenue *(en particulier s'il s'agit d'une formation en nombre de places limité)*.

Vous recevrez un mail de notre part vous informant si votre inscription est retenue ou non, et vous demandant de confirmer votre présence.

Ce mail vaut pour convocation, lisez-le avec attention car il est possible qu'il y ait parfois des changements de salles ou d'horaires.

Dès lors que l'inscription est faite, votre présence à ladite formation est obligatoire.

Vous connaissez à présent les principes généraux du parcours de formation.
N'hésitez-pas à nous contacter en cas de doute ou si vous pensez relever d'une situation particulière.

Exemples de formations extérieures ou d'activités relevant de...

1 – INTERDISCIPLINARITÉ / SCIENTIFIQUE
(Catégorie 1)

Séminaires, journées d'études, colloques, conférences, séminaires doctorants.

Activités organisées pour les jeunes chercheurs au sein de l'ED TESC et hors de l'ED.

2 - MÉTHODOLOGIE DE LA THÈSE, RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET PUBLICATION
(Catégorie 2)

Initiation à des logiciels ou outils nécessaires à la recherche
(PowerPoint, Photoshop, Word, Excel, FileMaker Pro .)

Méthodes de travail
(lecture rapide, méthodes d'enquêtes, méthodes de recherche documentaire, méthodes de travail sur le terrain.)

Aide à la communication des résultats de la recherche
(orale, écrite, affichée, numérique.)

3 – POURSUITE DE CARRIÈRE
(Catégorie 3)

Ateliers organisés par le Scuio-IP.

Activités suivies au sein d'organismes d'aide à la recherche d'emploi
(ANPE, APEC, AFIJ.

Réalisation d'un bilan de compétences.

Activités ou formations sur la découverte ou connaissance des milieux professionnels.

Thèse réalisée dans le cadre d'une convention CIFRE ou accueil conventionné en entreprise.

Activité salariée d'enseignement ou de formation.

Participation aux Doctoriales.

Participation à la vie de l'établissement.

4 – INTERNATIONAL, LANGUES
(Catégorie 4)

Formations en langue scientifique.

Formations ou informations sur l'ouverture internationale et la mobilité des étudiants.

Publications ou communications orales en langues étrangères dans le cadre d'une manifestation internationale.

Participation à des projets de recherche internationaux..

Cotutelles internationales de thèses.

Séjours à l'étranger dans le cadre de votre recherche.

VALIDATION DES FORMATIONS

❶ FORMATIONS organisées par l'ED TESC
(Formations ED TESC + Formations UT2J)

La validation se fait automatiquement sur la base de la participation.

Lors de la formation,
le doctorant doit signer la feuille de présence
(seul justificatif de votre présence)

et à l'issue de la formation,
dès réception du mail avec le lien pour y accéder
retourner le questionnaire d'évaluation renseigné.

Les activités suivies apparaîtront systématiquement sur votre compte ADUM.

❷ FORMATIONS suivies HORS offre ED TESC ACTIVITÉS / SITUATIONS PARTICULIÈRES

Les activités autres que des formations ou participation à des manifestations scientifiques pourront être prises en compte.

Quel volume horaire vous sera validé ?

Les **formations réalisées dans d'autres organismes** seront comptabilisées **à l'identique** *(formation de 10h validée 10h)*
ou sur un **mode forfaitaire**
dans la catégorie indiquée entre parenthèses.

- Colloques, journées d'études, séminaires, conférence :
 - *½ journée* (1, 2, 3 ou 4) 3h
 - *Journée* (1, 2, 3 ou 4) 6h
- Soutenance de thèse (3) 3h
- Communication scientifique orale, publication d'un article, présentation d'un poster (1, 2, 3 ou 4) 10h
- Réalisation d'un bilan de compétences (3) 10h
- Participation à la vie de l'établissement (3) 15h
 (mandat de représentant dans un UFR, Conseil)
- Participation à un contrat de recherche (3) 25h
- Activité salariée à temps complet ou enseignement (3) 10h
- Séjour de recherche à l'étranger (4) 10h
- Accueil conventionné en entreprise (3) 10h
- Convention CIFRE (3) 10h
- Convention de cotutelle internationale (4) 10h
- Doctoriales (3) 10h

Les séminaires suivis au sein de votre Unité de Recherche ne sont pas comptabilisés

Quels justificatifs joindre ?

Pour chaque activité à valider,
vous numériserez au format pdf *(1 seul fichier)*
un **justificatif de l'existence de l'activité ou manifestation**
(un programme pour une manifestation, copie du contrat de travail pour une activité professionnelle, etc...)
et un **justificatif de votre participation** à cette activité
(une attestation de présence).
Un modèle est disponible sur le site de l'ED.

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir ce type de document, votre directeur de thèse ou d'unité de recherche devra attester sur l'honneur de l'existence et de votre participation à l'activité.

Procédure de demande de validation

La validation se fait sur **demande** du **doctorant via son compte personnel sur ADUM**
*(**Rubrique Formations** et clic sur le lien **Déclaration des formations hors catalogue**)*
en joignant simultanément les **justificatifs en pdf.**

Le doctorant conserve les pièces justificatives en cas de demande éventuelle d'une « version papier » de la part de la direction de l'école doctorale qui examinera ses demandes et décidera des manifestations et du nombre d'heures à valider.

Le doctorant pourra éditer son
Récapitulatif de participation aux formations
sur lequel figureront toutes les activités validées
*(**Rubrique Formations** et clic sur le lien).*

N'hésitez pas à solliciter votre directeur de thèse ou directeur d'unité de recherche qui vous conseillera sur les formations qui peuvent vous être utiles dans le cadre de votre recherche.

N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos suggestions pour de nouvelles formations. L'offre de formation, réajustée tous les ans, a pour but de répondre au mieux à vos besoins.

ATTENTION !
Vérifiez bien que votre adresse électronique
(saisie sur ADUM par vos soins)
est correcte car c'est par ce seul biais que nous vous contacterons.